



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Metz, le 27 octobre 2021

Appel à candidature 2021 - Prix de la laïcité de la République française

Le prix de la laïcité de la République française distingue et encourage des actions de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives de la laïcité.

Le prix, doté d'une enveloppe de 50 000€, permettra de distinguer et encourager plusieurs actions de protection et de promotion de la laïcité. Des mentions spéciales peuvent également être décernées à des projets jugés dignes d'intérêt.

Ce prix sera remis par le Gouvernement le 9 décembre prochain à l'occasion du Comité interministériel de la laïcité (CIL) qui marquera aussi la journée nationale de la laïcité.

Peuvent concourir au prix de la laïcité de la République française les actions présentées à titre individuel ou collectif.

Les candidats doivent compléter un appel à candidature puis l'envoyer par mail (bureau-laicite@interieur.gouv.fr) ou par voie postale (Prix de la laïcité de la République française, DLPAJ, Bureau de la laïcité, Place Beauvau, 75800 PARIS Cedex 08).

Pour l'édition 2021, la date limite des dépôts de candidature est fixée au 4 novembre 2021.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Noëly Ballabio : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle